



1200755602

DATE DEPOT :	2012-01-24
NUMERO DE DEPOT :	2012R007543
N° GESTION :	1996B02340
N° SIREN :	379455231
DENOMINATION :	HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE
ADRESSE :	61/69 rue de Bercy 75012 Paris
DATE D'ACTE :	2011/11/29
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
NATURE D'ACTE :	DELEGATION DE POUVOIR

HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE

Société anonyme au capital de 4 042 000 euros

61-69, rue de Bercy – 75012 PARIS

379 455 231 RCS PARIS

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 NOVEMBRE 2011**

.....
2. Examen et approbation du projet de traité de fusion de la Société avec la société RESTEUROP

Le Président rappelle préalablement qu'à l'effet de continuer le processus de simplification de l'organigramme du Groupe, et plus particulièrement de la branche « Concession », il a été décidé de procéder à la fusion de la Société avec la société RESTEUROP, étant précisé que cette dernière est détenue à 100 % par la Société.

Il expose ensuite les modalités selon lesquelles serait effectuée cette opération, telles qu'elles sont déterminées dans le projet de fusion et ses annexes dont il donne lecture.

L'évaluation des apports consentis par la société RESTEUROP a été réalisée sur la base des comptes au 30 septembre 2011.

Il résulte de cette évaluation que l'actif net apporté par la société RESTEUROP s'élève à 7 032 115 euros.

La valeur comptable des 500 000 actions RESTEUROP détenues par la Société étant de 8 232 115 euros, il serait donc constaté un mali de fusion de 1 200 000 euros.

Après discussion, le Conseil décide à l'unanimité :

- (i) d'approuver le projet de fusion par voie d'absorption par la Société de la société RESTEUROP ainsi que le projet de fusion présenté ;
- (ii) de donner tous pouvoirs au Président à l'effet de signer ledit projet de fusion ;
- (iii) de mandater le Président pour signer la déclaration de régularité et de conformité prévue par l'article L 236-6 du Code de commerce, sous réserve de l'approbation de la fusion par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

.....
Certifié conforme

